

La deuxième source d'économie se situe au niveau des programmes gouvernementaux proprement dits. Nous devons améliorer le processus budgétaire de sorte qu'il permette de vérifier l'efficacité des programmes en cours. C'est en recourant à la justification obligatoire et à l'évaluation des programmes ainsi qu'à d'autres méthodes que l'on mettra fin au chevauchement et au double emploi.

Dans le secteur de l'énergie, nous prévoyons abandonner les subventions PIP (*Pétroleum Incentive Programme*) dont bénéficient les industries pétrolières au profit d'un système d'avantages fiscaux. Les programmes visant à promouvoir les produits de remplacement du pétrole seront également consolidés.

Dans le domaine du développement économique, nous voulons savoir d'où proviennent les 8 milliards de dollars d'impôts que versent les sociétés et comment l'administration fédérale les utilise. Notre but est d'abandonner la structure politisée des subventions au profit d'un plus grand recours au système fiscal.

Nous examinerons également l'efficacité de certaines dépenses d'équipement... Enfin, nous examinerons la législation fiscale concernant les prix de transfert et d'autres formes d'évasion fiscale de la part des sociétés. Selon certains critiques, les pertes subies par le Trésor se chiffrent à plusieurs millions. Il est temps d'établir les faits.

Dans le domaine des programmes sociaux, il est dans notre intention non seulement de maintenir les programmes actuels de garantie des revenus mais aussi de les améliorer — de nous assurer qu'il n'y a aucune faille dans la sécurité dont doivent jouir tous les Canadiens sans exceptions.

Dans le domaine de la santé, nous négocierons avec les provinces pour qu'une plus grande part des crédits affectés aux programmes de santé soit consacrée à des domaines qui généreront des épargnes à long terme, par exemple :

- La médecine préventive,
- Les soins communautaires,
- La recherche médicale, surtout celle qui concerne les problèmes d'une population vieillissante.

Nous croyons que l'une des solutions à la réduction du déficit à long terme consiste à dépenser plus judicieusement les fonds affectés aux soins de santé.

Nous prévoyons réformer le système d'impôt sur le revenu des particuliers de façon à le rendre plus équitable, plus progressiste et plus productif. Notre objectif est d'établir un régime d'imposition équitable. Et nous utiliserons les meilleurs moyens disponibles pour le réaliser. Mais soyons francs : aucune gestion prudente et aucune réforme budgétaire ne réduira le déficit à des proportions raisonnables. Cette réduction ne surviendra que lorsque les taux d'intérêt baisseront, que la croissance économique reprendra et que les Canadiens seront remis au travail. Voilà l'objectif fondamental du nouveau gouvernement progressiste-conservateur. Lorsque nous aurons relancé l'économie et que le déficit sera en régression, nous pourrons commencer à renforcer la base de capital de notre secteur privé